



ecomaison



# 2024, consolider les fondations d'une économie circulaire ambitieuse et accessible à tous

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité d'une dynamique de transformation engagée par Ecomaison depuis 2022. Fort de ses quatre secteurs agréés — Ameublement, Bricolage & Jardin, Jouets et Bâtiment — Ecomaison poursuit le déploiement des solutions nécessaires pour répondre aux objectifs qui lui sont fixés.

Au cœur de l'action, le développement de la collecte s'intensifie. Partout en France et dans les territoires ultramarins, le déploiement des points de collecte se poursuit, grâce à des dispositifs de plus en plus adaptés aux spécificités des produits et des matériaux. Les déchèteries publiques, les enseignes de distribution et les associations de l'économie sociale et solidaire sont pleinement mobilisées autour de ces solutions, qu'il s'agisse des bennes multi-flux ou des caisses-palettes pensées pour les petits objets. Cette organisation permet ainsi d'offrir une solution de proximité à chaque citoyen, tout en optimisant le tri et la qualité des flux collectés, gage d'une valorisation maximale des matières.

En parallèle, le développement du réemploi et de la réparation constitue un levier central de l'ambition portée par Ecomaison : donner toujours plus de valeur aux produits usagés et contribuer à allonger leur durée d'usage. Le renforcement des collaborations avec les acteurs du réemploi, des réparateurs labellisés et des industriels locaux participe activement à cette dynamique, en créant des synergies économiques et environnementales durables.

L'année 2024 est également marquée par l'entrée en vigueur de nouveaux barèmes d'éco-participation, conçus pour intégrer les objectifs ambitieux d'éco-modulation des tarifs définis dans les cahiers des charges de l'ameublement et du bâtiment. Cette évolution structurante permet d'encourager davantage l'éco-conception, la recyclabilité des produits et l'incorporation de matières recyclées, tout en assurant un pilotage financier équilibré et pérenne pour ces filières.

Grâce à la mobilisation continue de ses équipes, de ses adhérents et de l'ensemble de ses partenaires institutionnels, industriels, associatifs et territoriaux, Ecomaison poursuit son engagement pour atteindre le zéro déchet.

Ecomaison est là, pour simplifier, accompagner et accélérer la transformation circulaire.

Les données de ce bilan correspondent au premier exercice d'agrément (2024-2029) pour la filière des **Éléments d'ameublement** et au troisième exercice d'agrément (2022-2027) pour les filières :

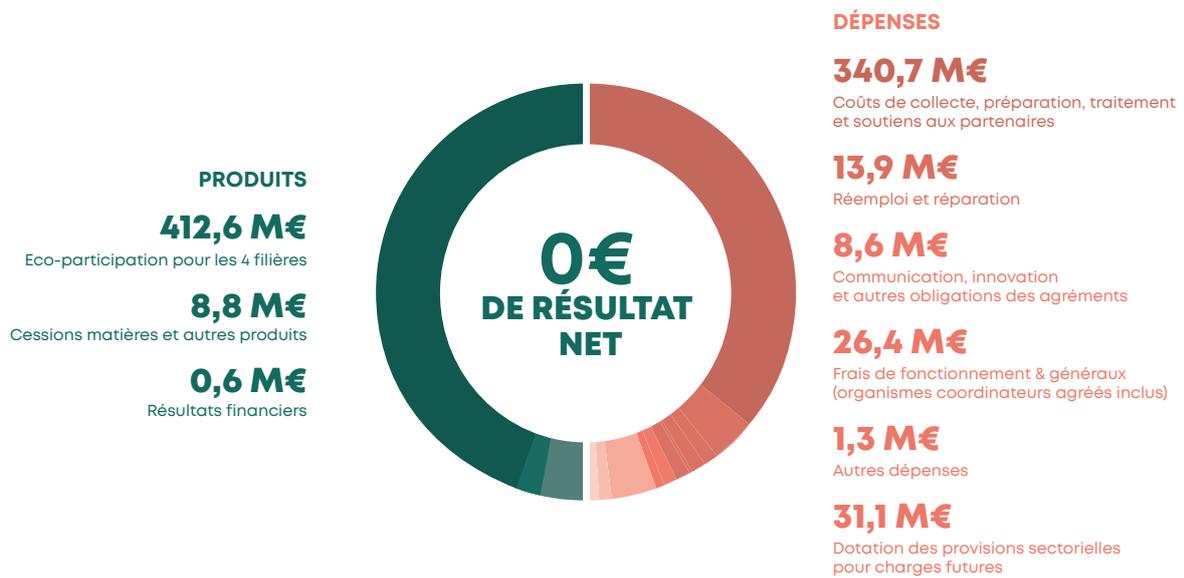
- **Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment** relevant de la catégorie 2 ;
- **Articles de bricolage et de jardin** relevant des catégories 3 et 4,
- **Jouets.**

# Résultats 2024

Les résultats commentés dans le présent bilan correspondent :

- Aux résultats d'Ecomaison, toutes filières confondues,
- À la situation de chacune des filières pour lesquelles Ecomaison est agréé.

Après prise en compte de la dotation des provisions pour charges futures de 31,1 M€, le résultat net de l'exercice 2024 est de 0€, conformément aux obligations de non-lucrativité des sociétés agréées par l'État.



# Compte d'exploitation par filière

	RÉSULTATS 2024 EN K€	AMEUBLEMENT	JOUETS	ARTICLES BRICOLAGE ET JARDIN	BÂTIMENT	TOTAL
	<b>Total Produits</b>	<b>334 163</b>	<b>34 941</b>	<b>20 080</b>	<b>32 792</b>	<b>421 976</b>
<b>Dont</b>	Contributions	327 235	34 623	19 657	31 114	412 629
	Cessions Matières et autres produits	6 172	68	222	1 597	8 059
	<b>Total Charges</b>	<b>327 307</b>	<b>15 877</b>	<b>19 023</b>	<b>28 718</b>	<b>390 926</b>
	Coûts de collecte, préparation, traitement et soutiens aux partenaires	297 445	8 147	13 970	21 156	340 717
<b>Dont</b>	Réemploi & Réparation	12 251	1 330	211	60	13 852
	Communication, innovation et autres obligations des agréments	4 033	2 075	1 265	1 266	8 638
	Frais de fonctionnement et généraux	12 475	4 279	3 534	6 102	26 391
	Autres dépenses	1 103	45	44	135	1 328
	Dotation Provisions pour charges futures	6 856	19 064	1 057	4 073	31 050
	<b>Résultat Net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# Croissance maîtrisée

## La montée en puissance des filières soutient la progression des contributions.

En 2024, l'évolution des barèmes d'éco-participation et le déploiement des filières Bricolage-Jardin, Jouets et Bâtiment ont permis d'accompagner la montée en puissance d'Ecomaison. Les contributions versées par les adhérents traduisent ainsi l'élargissement du périmètre d'activité et le développement des solutions de collecte, de tri et de valorisation des objets et matériaux de la maison.

## Répartition des contrats d'adhésion

**16 416**  
Total

**9 590**  
Ameublement

**1 758**  
Bâtiment (Cat. 2)

**2 262**  
Bricolage Jardin

**2 806**  
Jeux et Jouets



ÉVOLUTION DES  
ADHÉRENTS



**12 585**  
entreprises  
adhérentes

**+24% de contributions**

En 2024, les contributions atteignent 412,6 M€, en hausse de 24,1 % par rapport à 2023. Cette progression est principalement liée aux nouveaux barèmes d'éco-participation déployés sur l'ameublement et le bâtiment. Les filières jouets et bricolage & jardin enregistrent également une hausse, portée par la croissance des mises en marché et les régularisations déclaratives.

Recycler les objets et matériaux de la maison, c'est tout l'objet de l'éco-participation.



# Plus de 5 millions de tonnes de produits mises sur le marché

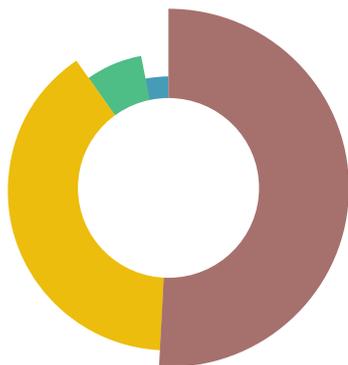
## Tonnage

**2 637 KT**  
Ameublement

**2 045 KT**  
Bâtiment (cat.2)

**351 KT**  
Bricolage et jardin

**149 KT**  
Jeux et jouets



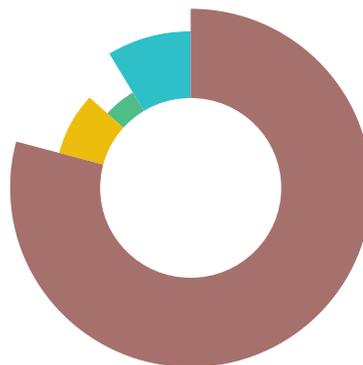
## Contributions

**327,2 M€**  
Ameublement

**31,1 M€**  
Bâtiment (cat.2)

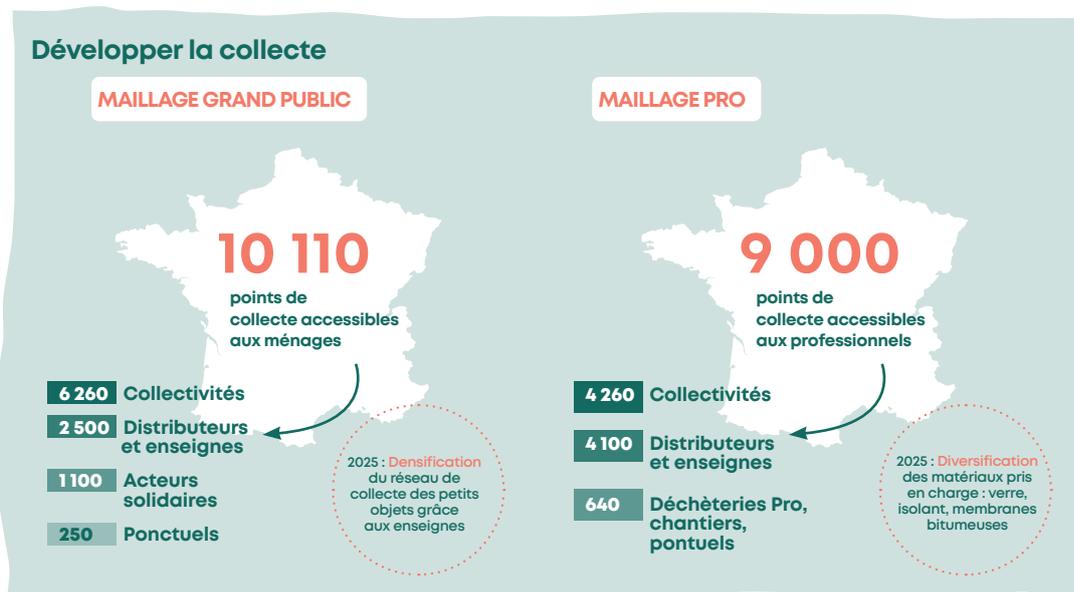
**19,7 M€**  
Bricolage et jardin

**34,6 M€**  
Jeux et jouets

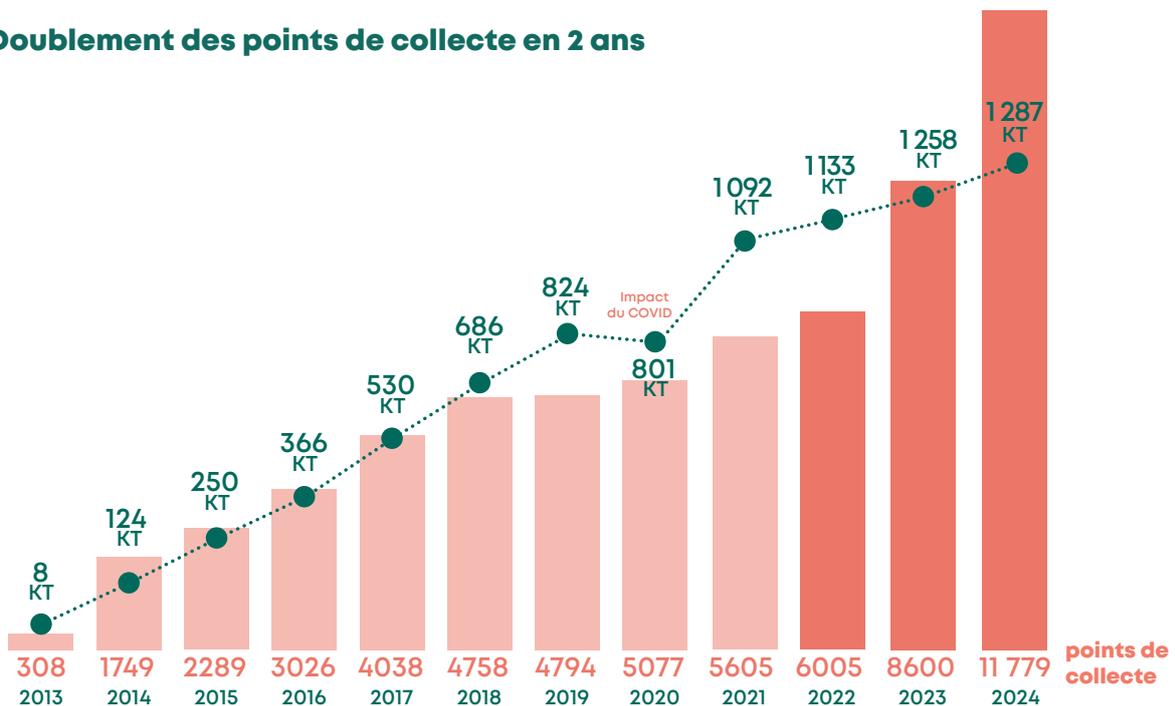


# Près de 12 000 points de collecte partout en France

En 2024, Ecomaison franchit une nouvelle étape dans le développement de son réseau, avec plus de 11 779 points de collecte accessibles sur tout le territoire, soit une progression de 37 % en un an. Grâce à l'implication des collectivités (6 223 collectivités locales sous contrat) et à la mobilisation des distributeurs (1 292 nouveaux points ouverts en 2024), chaque Français dispose de solutions de collecte de plus en plus proches et adaptées à ses besoins. Un maillage renforcé qui facilite l'engagement de tous en faveur de l'économie circulaire.



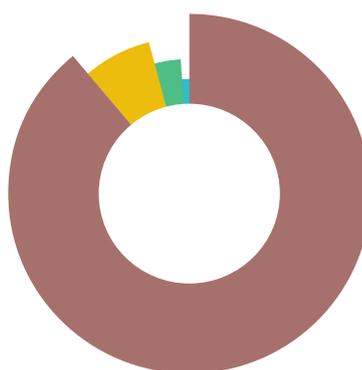
## Doublement des points de collecte en 2 ans



# Une collecte qui continue de gagner du terrain

En 2024, Ecomaison franchit une nouvelle étape avec près de 1,75 million de tonnes collectées, en hausse de 6,1 % par rapport à 2023, malgré le transfert de 420 déchèteries publiques vers d'autres éco-organismes. Cette progression est soutenue par la montée en puissance des filières Jouets, Bricolage & Jardin et Bâtiment, qui bénéficient pleinement des installations déployées l'année précédente. Le renforcement du maillage, notamment grâce à l'équipement de 737 nouvelles déchèteries en bi-flux, vient également optimiser la performance de collecte. Enfin, l'évolution des méthodes de caractérisation des flux permet une répartition plus précise des tonnages entre les différentes filières, traduisant fidèlement l'essor des volumes pris en charge.

## Tonnages collectés par filière (en KT)



**1 749 KT**  
Collectées

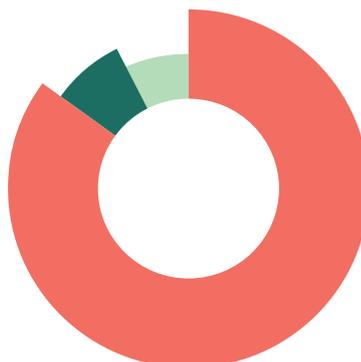
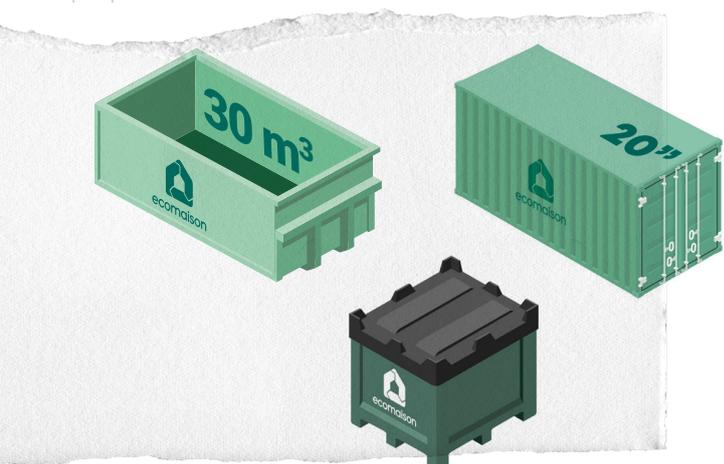
**1 474 KT**  
Ameublement

**148 KT**  
Bâtiment (cat.2)

**98 KT**  
Bricolage et jardin

**29 KT**  
Jeux et jouets

## Tonnages collectés par circuit de collecte (en KT)



**85 %**  
Déchèterie publiques

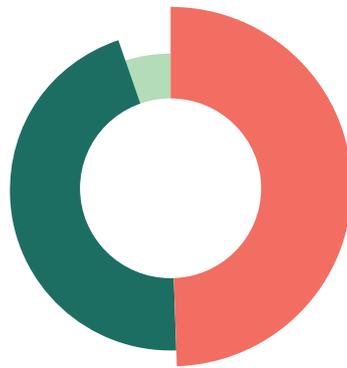
**7,5 %**  
Economie Sociale et Solidaire

**7,5 %**  
Distributeurs et Professionnels

# Une performance de valorisation toujours au rendez-vous

En 2024, grâce à la diversification de ses exutoires de recyclage et de valorisation, Ecomaison maintient un très haut niveau de performance : 97 % des tonnages collectés sont réemployés, recyclés ou valorisés énergétiquement, confirmant l'efficacité du modèle au service de l'économie circulaire.

## 97 % de valorisation des produits collectés



5 %  
Réemploi

44 %  
Recyclage

48 %  
Valorisation énergétique





## Accélérer la dynamique du réemploi :

des actions  
concrètes et  
structurantes

En 2024, Ecomaison a intensifié son engagement en faveur du réemploi et de la réutilisation, levier central de l'économie circulaire et au cœur des ambitions fixées par la loi AGEC. Sur l'ensemble des filières pour lesquelles Ecomaison est agréé, ce sont plus de 65 000 tonnes de produits qui ont bénéficié d'une seconde vie, illustrant la montée en puissance des actions menées.

Pour soutenir cette dynamique, Ecomaison a mis en œuvre des barèmes spécifiques favorisant l'approvisionnement qualitatif des structures de l'économie sociale et solidaire et a lancé plusieurs Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI). Ces dispositifs ont permis la sélection de 40 projets innovants, représentant une enveloppe globale de 1,8 M€ de soutiens financiers pour accompagner le développement du réemploi.

Dans un contexte économique fragile pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire, Ecomaison poursuit ses efforts pour atteindre les objectifs fixés. L'année 2024 marque ainsi une nouvelle étape importante, posant les bases d'une trajectoire de croissance du réemploi, soutenue par des investissements ciblés et des partenariats renforcés avec les acteurs locaux.

# Communication :

accompagner la  
transformation et  
renforcer la notoriété



En 2024, la communication a pleinement soutenu la dynamique de transformation d'Ecomaison, dans le prolongement du changement d'identité initié en 2023. Objectif : consolider la notoriété, valoriser le rôle central d'Ecomaison dans l'économie circulaire et accompagner efficacement l'ensemble des parties prenantes dans la mise en œuvre des différentes filières.

## Trois temps forts structurants de l'année

- > L'Innovation Day, organisé pour la première fois dans la continuité de l'Assemblée Générale, a mobilisé plus de 110 participants (+25 %), valorisant les initiatives d'éco-conception portées par les adhérents et partenaires.
- > Une première campagne de notoriété télévisée, diffusée à l'automne sur les chaînes nationales, a installé la marque auprès du grand public.
- > La refonte du site ecomaison.com a permis d'améliorer l'accessibilité de l'offre de services, avec des parcours différenciés (particuliers, professionnels, institutionnel), et un travail approfondi a été conduit sur l'ergonomie et le référencement.

## Un dispositif multicanal au service de la pédagogie et de l'accompagnement

En 2024, un dispositif d'action multicanal a assuré une présence continue d'Ecomaison auprès de ses publics : la communauté LinkedIn a enregistré une croissance de 42 %, plus de 1 000 retombées ont été recensées dans la presse nationale et spécialisée, et l'accompagnement des professionnels s'est traduit par la tenue de 170 webinaires et la diffusion de près de 300 campagnes d'emailing.

Ecomaison a déployé un accompagnement opérationnel sur-mesure pour chaque filière, en combinant outils de conformité, présence sur les salons, partenariats médias et appui aux réseaux d'adhérents et aux collectivités.

## Un rôle renforcé au cœur de la mission d'intérêt général

Par l'ensemble de ces actions, la communication a confirmé sa contribution essentielle à la mission d'intérêt général d'Ecomaison : informer, mobiliser et engager l'ensemble des acteurs de la filière vers les objectifs de réemploi, de recyclage et d'économie circulaire.



# L'innovation, levier transversal au service de toutes les filières

*Chaque mois de juin depuis six ans, les Innovation Days rassemblent les adhérents d'Ecomaison autour d'innovateurs triés sur le volet par nos équipes expertes. Un événement dédié à l'éco-conception, pour échanger et accélérer ensemble la circularité.*

En 2024, Ecomaison a dédié plus de 2 M€ à soutenir et développer des actions de R&D, à sensibiliser aux démarches d'éco-conception, à favoriser le réemploi et l'incorporation de matières recyclées et à conduire des caractérisations nécessaires à la connaissance du gisement de ces déchets.

En 2024, Ecomaison a poursuivi la mise en œuvre de sa feuille de route sur deux axes principaux :

- Innovation Amont : sur les sujets d'éco-conception des produits dans le cadre du programme « Innovation for Eco-design ».
- Innovation Aval : sur l'identification et le développement de nouveaux exutoires alternatifs de recyclage et de valorisation des déchets via des partenariats d'innovation et appels à projets en recherche et développement.

## Une mutualisation des travaux entre les filières

Les projets engagés bénéficient d'une mutualisation entre les différentes filières, permettant de partager les avancées sur des thématiques transversales telles que les matériaux bois (pour l'ameublement et le bâtiment), les plastiques (concernant l'ensemble des filières) ou encore la recherche de procédés innovants de traitement et de valorisation.

En 2024, les investissements ont principalement porté sur la finalisation des projets initiés dans le cadre des appels à projets des années précédentes, permettant de concrétiser les travaux engagés et d'alimenter la dynamique d'innovation au service de l'économie circulaire.

## Le programme Innovation for Eco-design au cœur de la dynamique

Dans ce cadre, Ecomaison a également poursuivi le déploiement de son programme Innovation for Eco-design, véritable catalyseur d'innovation pour ses adhérents. Ce programme permet de connecter fabricants et porteurs de projets autour de solutions concrètes en matière d'éco-conception. En favorisant ces collaborations, Ecomaison soutient activement l'émergence d'innovations industrialisables et contribue à l'évolution des pratiques pour concevoir des produits et services toujours plus durables.

## Des primes pour soutenir l'incorporation de matières recyclées

Parallèlement, pour encourager l'utilisation de matières recyclées dans la fabrication de nouveaux produits, Ecomaison propose à ses adhérents un dispositif de versement de primes à l'incorporation de matières recyclées dans leurs produits. Ce soutien financier permet de faciliter l'accès aux matières issues du recyclage, de sécuriser les approvisionnements des industriels et de développer des filières locales.

En 2024, une quarantaine d'industriels fabricants ont bénéficié des soutiens d'Ecomaison pour développer l'incorporation de matières recyclées dans leurs productions.



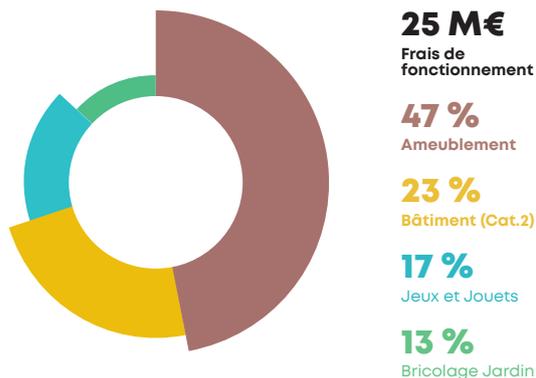
## Frais de fonctionnement

Au global de la société, toutes filières confondues (hors frais liés aux organismes coordinateurs agréés), les frais de fonctionnement s'établissent à 25 M€ à la clôture de l'exercice.

Les frais de fonctionnement de l'exercice recouvrent principalement :

- Frais de personnel, intérim et frais internes.
- Coûts de développement des secteurs et à la mise en place des conseillers collecte.
- Frais de contrôle des metteurs en marché, des opérateurs et des partenaires de la collecte et du traitement (collectivités, entreprises sociales et solidaires).
- Etudes et accompagnement en termes de stratégie multi secteur, achats, organisation des services, objectifs de réemploi et réparation.
- Chantier d'évolution des systèmes d'information, notamment ceux relatifs à l'offre de service, au maintien en conditions opérationnelles du SI Collecte, et préfiguration, en lien avec les organismes coordonnateurs, de la création d'un portail unique déclaratif destinés aux collectivités locales.
- Frais administratifs externalisés (honoraires légaux et juridiques, assistance à maîtrise d'ouvrage des applications SI Métiers et Finances, prestations externalisées liés aux ressources humaines, recouvrement, trésorerie, relation client).

### Répartition des frais de fonctionnement par filières





# Bilan social

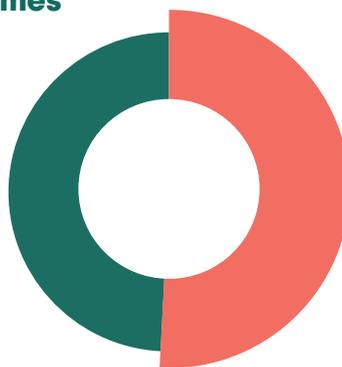
## à la clôture 2024

Au 31 décembre 2024, l'effectif est de 104 personnes équivalent temps plein et se répartit comme suit :

### Répartition hommes/femmes

**51 %**  
d'hommes

**49 %**  
de femmes



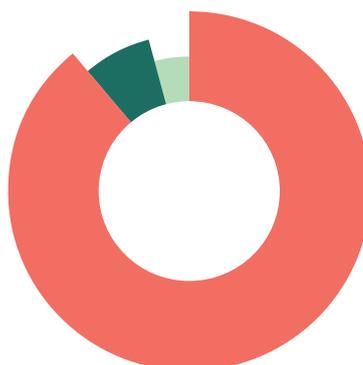
**COLLABORATEURS**  
**104**

### Répartition par contrats

**89 %**  
CDI

**7 %**  
CDD

**4 %**  
Contrats d'intérim





## réemploi et recycle

les objets et matériaux de la maison



meuble



lit



déco textile



matériaux



bricolage



jardin



jouet